

Le 101^e Congrès de l'AMF sera-t-il celui de la réconciliation entre l'État et les élus locaux ?

Le gouvernement doit répondre aux inquiétudes des élus qui déplorent la recentralisation et l'absence de considération.

Au terme d'une année polaire entre l'État et les collectivités, le 101^e Congrès de l'AMF (20-22 novembre, à Paris, Porte de Versailles) sera-t-il le lieu de l'apaisement et de la réconciliation ? Le binôme gouvernemental en charge des relations avec les collectivités territoriales – Jacqueline Gourault et Sébastien Lecornu – aura fort à faire tant les tensions ont été vives en 2018 entre le gouvernement et les trois principales associations nationales d'élus locaux qui déplorent la volonté de recentralisation de l'exécutif et son absence d'écoute et de considération à l'endroit des élus, dont la raison d'être est pourtant de « Servir le citoyen et agir pour la République », thème de cette 101^e édition du Congrès de l'AMF.

Point d'orgue de ces dissensions, le boycott de la Conférence nationale des territoires (CNT), le 12 juillet, par l'AMF, l'ADF et Régions de France, qui ont créé, fin septembre à Marseille, « Territoires unis » (lire p. 10), une association pour promouvoir la « République des territoires » contre « l'ultra-centralisation ». Dans leur « Appel de Marseille pour les libertés locales », leur président respectif – François Baroin, Dominique Bussereau et Hervé Morin – prônent « l'avènement d'une nouvelle étape de la décentralisation » marquée par « un État respectueux des collectivités territoriales et de ses élus ». Ils souhaitent « une concertation sincère entre l'État et les collectivités » qui nécessite d'inventer un « outil efficace du dialogue et de la négociation », actant ainsi l'échec de la CNT.

Les trois associations ont reçu un appui marqué du président du Sénat, qui presse également le gouvernement de « trouver rapidement les

voies d'un dialogue réel et sincère avec les collectivités territoriales. Un dialogue qui respecte et considère les élus locaux ! C'est une nécessité pour le pays ! » (1).

À Marseille, devant le congrès de Régions de France, le 27 septembre, le Premier ministre a admis, à demi-mot, le rendez-vous manqué de la CNT dont il entend améliorer le fonctionnement. Un engagement insuffisant à ce stade, qui ne devrait pas faire revenir les trois associations à la table de la prochaine CNT en dépit d'un ordre du jour sensible évoqué par Édouard Philippe (création de l'Agence nationale de la cohésion des territoires et réforme de la fiscalité locale qui fera l'objet d'un projet de loi dédié au premier trimestre 2019).

Reconquérir la confiance des élus

Effort demandé aux collectivités pour réduire la dette publique jugé disproportionné par l'AMF, contrats financiers assimilés à une mise sous tutelle des élus par les préfets, gel des dotations trompeur selon l'AMF qui rappelle que l'inflation notamment entraînera une baisse des concours de l'État pour plusieurs milliers de communes, suppression de la taxe d'habitation dont l'État n'a toujours pas précisé les modalités de compensation, coupes budgétaires dans le projet de loi de finances pour 2019 impactant les territoires (agence de l'eau, crédits dédiés au sport, emplois aidés...), révision constitutionnelle qui sera discutée au Parlement en février prochain (différenciation territoriale, adaptation de la loi et du règlement...), régulation des normes qui

continuent de peser sur les budgets locaux en dépit du travail important du CNEN..., sur tous ces sujets, le chef du gouvernement et, plus encore, le président de la République qui s'était engagé l'an dernier à venir chaque année rendre compte de son action devant les maires, Porte de Versailles, devront rassurer et reconquérir la confiance des maires et présidents d'intercommunalité. D'autant plus que le gouvernement compte sur eux pour mettre en œuvre plusieurs politiques importantes (stratégie de lutte contre la pauvreté, police de la sécurité du quotidien, plan santé, modernisation des réseaux d'eau par les agences...).

Dans ce contexte, et au terme d'une année également marquée par les démissions de maires et conseillers municipaux, dont une part se disent découragés, l'AMF lancera, à l'occasion du 101^e Congrès, une campagne nationale de communication et de sensibilisation des Français « sur le rôle irremplaçable de la commune, du maire, des élus et des équipes municipales dans la République décentralisée ». Cette campagne s'étalera tout au long de l'année 2019. « Il ne s'agit pas d'une campagne de promotion de l'AMF mais d'une campagne d'explication qui permettra de rappeler la place essentielle du maire dans l'équilibre républicain », souligne François Baroin, président de l'AMF (lire p. 10-12).

La première phase de la campagne permettra, en novembre et décembre prochain, d'interpeller l'opinion publique, via une campagne d'affichage dans la presse nationale et régionale, un affichage sur les panneaux d'information municipaux et les réseaux sociaux, sur le rôle et l'engagement des élus, qui assurent une fonction de



proximité et de cohésion sociale indispensable, dans un « quasi bénévolat », et sont ainsi les « garants du pacte républicain ». Les maires et leurs associations départementales sont appelés à relayer largement ce message. Une deuxième phase de la campagne, engagée à partir de janvier 2019, permettra aux élus de valoriser, sur un registre plus émotionnel, leur engagement quotidien, celui de leurs équipes municipales et de

leurs agents. Elle doit aussi impliquer les citoyens invités à soutenir l'échelon communal. Pour chaque phase, un kit de communication sera remis aux maires et présidents d'intercommunalité, via une clé USB, lors du Congrès de l'AMF. Ils seront également en téléchargement sur le site www.amf.asso.fr

Xavier BRIVET

(1) Discours prononcé par Gérard Larcher devant la Convention nationale de l'AdCF, le 4 octobre dernier.

Les principaux rendez-vous du 101^e Congrès de l'AMF

« Servir le citoyen et agir pour la République » sera le thème de la 101^e édition du Congrès de l'AMF (20-22 novembre, à Paris, Porte de Versailles) dont le programme est régulièrement actualisé sur le site de l'AMF (1).

Le Congrès sera précédé de la Journée dédiée aux territoires d'Outre-mer, le 19 novembre, qui se tiendra cette année au Sénat. François Baroin, président de l'AMF, et Gérard Larcher, président du Sénat, interviendront lors de la séance plénière du matin, de même que les présidents d'associations de maires d'Outre-mer. La matinée sera conclue par le discours de la ministre des Outre-mer. L'après-midi, les élus débattront de l'attractivité des territoires ultramarins et l'État

leur présentera les conclusions du Livre bleu pour l'Outre-mer.

Du 20 au 22 novembre, quatre grands débats, treize forums et six points infos rythmeront le 101^e Congrès (lire les fiches de présentation dans ce cahier spécial, p. 31-61). François Baroin, président de l'AMF, prononcera le 20 novembre un discours d'ouverture du Congrès, et il inaugurerà le Salon des maires et des collectivités locales (2). Le chef de l'État devrait clôturer les débats, le 22 novembre, conformément au vœu qu'il avait formulé lors du 100^e Congrès de venir rendre compte chaque année de son action devant les maires.

(1) http://www3.amf.asso.fr/m/cong_programme/
(2) <http://www.salondesmaires.com>

Les autres temps forts du 101^e Congrès

20 novembre

- Présentation de l'Association Territoires unis par François Baroin, Dominique Bussereau et Hervé Morin.
- Assemblée générale de l'AMF dans le grand auditorium l'après-midi : partie statutaire (rapports d'activités et finances de l'Association), débat d'orientation générale, présentation de la campagne nationale de communication de l'AMF sur le maire et la commune.

- Réception des maires à l'Hôtel de ville de Paris par Anne Hidalgo.

21 novembre

- Petit-déjeuner des présidents et directeurs des associations départementales de maires.
- Présentation de l'Agence française anti-corruption (AFA).

22 novembre

- Présentation, par l'équipe organisatrice, des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024.
- Intervention d'Érik Orsenna, écrivain et membre de l'Académie française, sur le thème du maire et de la commune, en séance de clôture du Congrès.
- Présentation de la résolution générale du Congrès par André Laignel, premier vice-président délégué de l'AMF.
- Allocution de François Baroin, président de l'AMF, puis d'Emmanuel Macron, président de la République.